

Kourou, le 6 octobre 2015

Conseil de contractualisation
IA-DAASEN de l'Académie de Guyane

Contrat par objectifs du lycée Gaston Monnerville



Direction du LGT
Gaston Monnerville

Affaire suivie par :
Le Proviseur
Téléphone
05 94 32 82 00
Fax
05 94 32 82 06

B.P. 712
97387 Kourou Cedex

Stephane.czyba@ac-guyane.fr

Réf. SC/CPO/0610/15

1) Commentaire général sur le tableau proposé/méthode utilisée :

- Les 3 objectifs/axes de progrès du Projet d'établissement sont repris dans le tableau.
- La colonne de gauche (en noir) détaille les axes de progrès sous forme d'objectifs secondaires.
- La colonne centrale (performance observée) donne le détail des chiffres sur les cinq dernières années. La colonne jaune constitue une valeur de départ, la valeur cible restant à déterminer. Elle devrait être équivalente à la colonne des chiffres en rouge voire meilleure.
- La colonne droite (actions) en bleu, précise les dispositifs en place pour atteindre les objectifs. La liste n'est pas exhaustive.
- Le tableau est répété 3 fois en fonction de chaque objectif du projet d'établissement.

2) Commentaire objectif n°1 : « accompagnement des parcours de réussite »

- Le taux de redoublement en classe de seconde intègre également les départs vers le cycle professionnel. Taux actuel de redoublement en fin de seconde : 7%.
- Le « taux d'accès au baccalauréat » est calculé à partir des élèves entrant en classe de 2^{nde}. Il est différent de ce qu'on nomme le « taux attendu ».
- Le taux de réussite brut comparé au taux de réussite attendue produit la valeur ajoutée.

3) Réflexions complémentaires sur la **circulaire 2015-004 du 14 janvier 2015** qui précise les modalités d'élaboration du contrat d'objectifs tripartite.

Cette circulaire entérine l'entrée de la collectivité dans le champ pédagogique puisque la collectivité est désormais « associée à la définition d'objectifs pédagogiques et éducatifs de l'établissement ».

Une note de la DGESCO en établit les contours en mentionnant à titre *d'exemple* les domaines suivants : la pratique des langues vivantes, l'aide à la mobilité des élèves, le numérique pour l'éducation, les ressources documentaires, les pratiques artistiques et culturelles, la pratique sportive.

Cependant le contrat d'objectifs **tripartite** n'est pas un **contrat de moyens**. Il semble important de redéfinir la compétence de chacun notamment en termes d'objectifs pédagogiques. Même si cela est nécessaire, il semble difficile et illusoire de séparer le champ pédagogique des champs éducatifs et culturels qui

en découlent. Ce serait évidemment un contre-sens et une méconnaissance profonde de *l'acte d'enseigner*.

Quels sont les compromis que l'on peut imaginer ? Est-il possible de n'impliquer les collectivités territoriales que sur une *partie* des objectifs à atteindre ? Il semble que règne actuellement une certaine confusion au plan national. D'autant plus que le calendrier est contraint. La tentation est grande d'avancer à marche forcée, en revanche il est dangereux de raccourcir les réunions visant à rechercher l'adhésion des professeurs afin qu'ils s'approprient les objectifs en partageant le diagnostic. Développer des marges de progrès implique : analyser les freins pour réorienter le travail des personnels. Le *marketing viral* ne suffira pas...

Existe-t-il ou a-t-on prévu un document de cadrage adapté à la situation spécifique guyanaise ? Affaire à suivre.

4) Mode d'évaluation interne :

Depuis plusieurs années, l'établissement est engagé dans la démarche désormais labellisée : « *QualEdu*c ». Chaque dispositif fait l'objet d'une évaluation qui relève de cette démarche. Par exemple : les groupes de mathématiques en seconde ainsi que la lutte contre l'absentéisme, le programme de prévention, le lycée de la nouvelle chance, le climat scolaire, la diversification des filières, le règlement intérieur, le document unique, la politique artistique et culturelle, la cellule de veille éducative, l'organisation du temps scolaire et l'accompagnement personnalisé.

La démarche qualité dans l'éducation « *QualEdu*c » est parfaitement adaptée à cette auto-évaluation. Elle a notamment permis une meilleure adhésion et implication des personnels autour du contrat par objectifs.

5) Évaluation des moyens HSE pour les actions en place :

ACTIONS	Objectif de référence	HSE/DGH/ Région
Remise à niveau pendant les vacances	Objectif 1	60
Aide aux devoirs et soutien aux internes	Objectif 1	60
Projet sur la maîtrise des langages et lutte contre l'illettrisme	Objectif 1	40
Projets scientifiques en partenariat	Objectif 3	40
Projet Erasmus+	Objectif 3	40
Partenariat avec L'IEP de Lille (cordées de la réussite) 1ère/terminale	Objectif 3	120
Groupes de compétence en seconde	Objectif 1	DGH
Nouvelles sections	Objectif 1	DGH
Valorisation du cadre scolaire	Objectif 2	Région
TOTAL		360

Stéphane CZYBA, proviseur





Lgt Monnerville

CONTRAT PAR OBJECTIFS 2015-2018 LYCEE GASTON MONNERVILLE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objectif 1 : accompagnement des parcours de réussite

Indicateurs

Actions

Performance observée / souhaitable

2010	2011	2012/2013	2014/15	2015/2016	2016/2017
31%	29%	15%	10%	8%	6%
13,8%	11%	5%	3%	2%	1%
64%	54%	75%	75%	78%	80%
81% (+13)	85% (+15)	87%(+17)	88%(+18)	90%(+20)	92%(+22)
250 él.	200 él.	350 él.	300 él.	400 élèves	500 élèves
50 él.	40 él.	75 él.	60 él	80 élèves	100 élèves
?	10	30	60	80	80

- Dénomination**
- 1) Performances**
- Taux de redoublement en 2^{nde} + réorientation
 - Taux de redoublement en première
 - Taux d'accès au baccalauréat
 - Taux de réussite au baccalauréat et valeur ajoutée.
- 2) Accompagnement**
- Soutien sur temps scolaire
 - Participants aux projets divers
 - Soutien pendant les vacances

- Constitution systématique de groupes de compétence en 2^{nde} (pas seulement en LVE) à taille variable suivant les besoins. Progression commune et concertée par discipline.
- Expérience classe de 2^{nde} sans notes.
- Généralisation des épreuves communes.
- Systématisation des DS le samedi.
- Mise en place d'un ENT (en attente.)
- Remise à niveau pendant les vacances.
- Ouverture de nouvelles sections (ST2S, STL)
- Ouverture du Lycée Nouvelle Chance
- Aide aux devoirs et soutien aux internes le soir
- Projet spécifique en lettres/FLS/maîtrise des langages pour lutter contre l'illettrisme.
- Projet « Philosciences »
- Création d'un « Fablab. »

Objectif 2 : lutte contre l'échec scolaire et le décrochage

Dénomination	Performance observée / souhaitable						Actions
	2010	2011	2012/2013	2014/15	2015/2016	2016/2017	
1) Taux brut de l'absentéisme	5%	6%	3%	3%	2%	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Cellule de veille éducative. • Animation péri-éducative et ateliers divers, valorisation de l'assiduité (concours.) • Signalement permanent aux parents, contractualisation. Médiatisation. • Amélioration du cadre de travail (maison des lycéens et espaces de travail profs.) • Classes climatisées + vidéoprojecteurs + internet. • Espaces de parole et d'écoute. • Partenariat parents renforcé.
2) Taux participation aux élections et réunions (élèves, parents, profs)	6%	8%	25%	40%	50%	55%	
3) Nombre d'inscrits aux PAE, ateliers et projets	170	200	300	250	300	400	

Objectif 3 : ouverture, partenariats et mise en œuvre des parcours d'orientation

Dénomination	Performance observée /souhaitable						Actions
	2010	2011	2012/2013	2014/15	2015/2016	2016/2017	
1) Information, accueil, rayonnement (nombre de visites à l'extérieur, accueil de professionnels, échanges, portes ouvertes, forums)	20	5	10	10	12	15	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en état de l'amphithéâtre pour systématiser les conférences, cours et manifestations culturelles. • Rencontres avec les CPGE et l'IUT. • Nouveau projet ERASMUS+. • Partenariat tourisme + CSG + CCIG + ORA + Salon tourisme à Paris. • Développement de l'Environnement Numérique de travail (en attente). • Projets scientifiques en partenariat.
3) Stages profs 3 ^{ème} /2 ^{nde} disciplinaires et profs principaux + post-bac.	0	1	3	-	2	2	
4) Projets européens, ouverture internationale et régionale	0	2	5	1	2	2	

Fait à Kourou le 16 octobre 2015

Monsieur le Recteur de l'Académie de Guyane

Stéphane CZYBA

